

Autorité de Sûreté Nucléaire

Retour sur les tables rondes

Résultats, enseignements et perspectives
Décembre 2012



Experts en stratégie de
développement des entreprises
« La terre est notre métier »

En partenariat avec le
cabinet 

Le contexte des tables rondes

- A l'issue de l'évaluation de la démarche CODIR-PA, **le transfert-appropriation au terrain** a été considéré comme prioritaire.
- En effet, il a été jugé nécessaire de définir **les cibles**, les **contenus** ainsi que les **modalités** de ce transfert-appropriation
- Parmi les **cibles du transfert**, ont été dissociés :
 - Les administrations,
 - Les services déconcentrés et les collectivités locales
 - Les filières et acteurs socio économiques
 - Les relais associatifs, les médias et professionnels de la santé et de l'éducation
 - La population
 - Les organisations similaires à l'international
- Pour connaître les **conditions de transfert-appropriation** des travaux par les acteurs locaux, il a été décidé d'animer 2 tables rondes d'écoute
- En premier lieu, l'attention a été portée sur les **acteurs territoriaux et économiques**



L'organisation de deux tables rondes distinctes pour **comprendre les freins et leviers spécifiques à un transfert-appropriation des travaux** avec les acteurs filières d'une part, et territoriaux d'autre part

- **Les objectifs** des tables rondes auprès de ces deux publics :
 - **Recueillir les représentations** d'une situation d'accident nucléaire / post accidentel
 - En déduire les **premiers éléments sur les leviers et freins** dans le processus de transfert -appropriation des éléments de doctrine par les acteurs des territoires
 - Identifier les **profils de relais** et notamment les acteurs volontaires voulant /pouvant s'investir dans la suite du processus.
- **La méthode** déployée sur les tables rondes, une exploration à deux niveaux la **situation d'accident et le post-accidentel**



TABLE RONDE ACTEURS TERRITORIAUX



En partenariat avec le
cabinet  id-act

Experts en stratégie de développement des entreprises
« La terre est notre métier »

Les principaux relevés d'écoute de la table ronde : Evocations autour de l'accident nucléaire et la situation post-accidentelle

I. Les réponses s'inscrivent dans un cadre donné

- Les communes dans un périmètre de moins de 10 Kms d'une centrale ont des réponses immédiates liées aux directives et prérogatives, elles peuvent s'appuyer sur des exercices réalisés
- Questionnement autour du déplacement des populations et la « bonne » échelle d'actions

II. Une partie des acteurs territoriaux sans cadre de référence

- Les communes ou structures situées dans un périmètre de plus de 10 Kms : n'ont pas de vision structurée d'actions à mener, voir n'ont jamais enclenché une réflexion.
- Elles n'ont pas de moyens dédiés directement à la gestion de ce type de situations

III. Une notion d'inégalité marquée entre les communes

- Inégalité sur l'information mais aussi sur les moyens à disposition
- Questionnement autour du niveau de décision et la gestion d'un déplacement de population

IV. Fin de l'accident – Une continuité des comportements en post-accidentel

- Une logique descendante d'application des directives
- Les acteurs non-expérimentés sont dépourvus de points de repères et de référentiel en lien avec les situations accidentelles et post-accidentelles



Les principaux relevés d'écoute de la table ronde :

Les conditions de réussite d'une gestion post accidentelle du point de vue des participants

- **Gérer l'information** délivrée à la population : Informer sans créer de panique et revoir la notion de périmètre
- **Former** les élus et techniciens à la **gestion d'une situation d'accident et de post accident nucléaire**
- **Partager des expériences et s'appuyer sur des cas réels**
- **Réfléchir à une meilleure coordination entre les communes**, notamment entre des départements différents
- **Donner du poids à l'intercommunalité** dans l'approche d'un risque et d'une gestion post-accidentelle
- **Recueillir les besoins, les questions de la société civile**
- **Sensibiliser les plus jeunes**



Enseignements de la table ronde acteurs territoriaux

- Une **dichotomie marquée** entre les communes (élus et acteurs) situées dans le périmètre des moins de 10 Kms et les communes hors du périmètre :
- Une approche du **post accident non maîtrisée par l'ensemble des participants**
- Une logique **d'action « descendante »** des acteurs entraînés : . une hypothèse d'un travail sur le post accidentel en **continuité des dispositifs** en place pour gérer les crises, **inhibe les initiatives** ainsi que la capacité à raisonner « au-delà » des dispositifs :
 - Les **questions qui risquent de se poser pour leurs administrés** et auxquelles il va falloir répondre **ne suscitent pas de réflexion sur le fond**
 - Les questions sur d'**éventuels mouvements de panique à gérer ou la méfiance de la population civile** dans les sources d'information officielles **ne sont que très peu abordées** spontanément
- Une plus grande facilité pour les acteurs non-CLI, du fait de leur « Incompétence Consciente » en la matière, **de se projeter** sur les préoccupations et les questionnements de leurs administrés sur ce sujet du post accident.



TABLE RONDE ACTEURS ÉCONOMIQUES



En partenariat avec le
cabinet  id-act

Experts en stratégie de développement des entreprises
« La terre est notre métier »

Les principaux relevés d'écoute de la table ronde :

Evocations autour de l'accident nucléaire

- I. Le risque d'accident nucléaire **n'est pas dans l'univers de pensée** des acteurs interrogés ;
- II. Face au sujet de l'accident nucléaire l'expression d'un **sentiment d'impuissance et de fatalisme** avec une forte confiance exprimée dans le nucléaire français
- III. La notion de gravité de l'accident n'intervient pas dans la graduation des comportements et attitudes
- IV. Lorsqu'ils y sont sensibilisés, ils considèrent que son anticipation n'est **pas une priorité par rapport** aux autres risques inhérents à leurs métiers
- V. Les intentions d'action : Si ils avaient à décider ce qu'il y a à faire, les **propositions seraient spontanées, empreintes de bon sens mais sans cadre de référence**
- VI. Il en résulte la demande d'inscrire les **plans d'actions ou d'anticipation dans les référentiels existants**
- VII. In fine, les acteurs participants considèrent que ce **sujet n'est pas de leur responsabilité** et cela peut expliquer la faible mobilisation des acteurs économiques sur la question
- VIII. **L'information** : Un sujet critique en termes de confiance dans le contenu et dans l'organisme qui la délivre



Points clés issus de la table ronde des acteurs économiques en référence à une situation Post-Accidentelle*

- I. **Les notions de contrôle des produits et de mesure de la radioactivité**
 - Contrôle des produits entrants et sortants et des immobilisations
 - Questionnement autour des filières de destruction
- II. **Un risque difficilement maîtrisable d'une forte perte d'exploitation dans les entreprises**
 - Une perte d'exploitation pouvant être fatale
 - Impacts sur l'image et la valeur des produits
- III. **Une responsabilité partielle, voire perçue comme étant très limitée de la part des dirigeants**
 - Une responsabilité exprimée vis-à-vis des *salariés*, des *intermédiaires* et *consommateurs*, ainsi que vis-à-vis des *fournisseurs*.
 - Questionnements autour de la prise de décision et l'action (entreprise/pouvoirs publics)
- IV. **Une attente forte vis-à-vis des pouvoirs publics**
 - Questionnement sur les champs de responsabilités (entreprise/pouvoirs publics)
 - Une attente sur la mise à disposition d'informations fiables et opérationnelles : les conséquences sur les produits, territoires, la protection des salariés, les relais à contacter en cas d'accident

* *Situation de redémarrage de l'économie et un retour à la vie sur le territoire.*



Enseignements de la table ronde acteurs économiques

- Enseignements sur les éléments à prendre en compte pour initier le processus de transfert-appropriation :
 - La nécessité de travailler sur les croyances des acteurs : et plus précisément sur la perception du risque, sur la notion de graduation de la gravité de l'accident et surtout sur le sentiment d'impuissance et le fatalisme
 - Les acteurs économiques sont en demande d'un référentiel clair pour la gestion de la phase d'urgence
 - Il faudra inscrire les plans d'action dans les dispositifs mais aussi dans les référentiels d'expérience déjà existants en intégrant la notion de post accidentel.
- Enseignements sur la capacité à mobiliser les relais
 - Des natures d'activité (filiales) plus sensibles que d'autres et notamment en filière AA
 - Certains acteurs pourront être relais sur certaines organisations professionnelles
 - La notion de mobilité et de proximité est à prendre en compte dans le processus d'transfert-appropriation
 - Les acteurs expriment pouvoir être relais contributeurs – mais non pas relais leaders
 - ➔ Il est donc impératif d'aller les chercher au risque qu'ils restent attentistes



ENSEIGNEMENTS POUR UN PROCESSUS DE TRANSFERT ET D'APPROPRIATION DU POST ACCIDENTEL SUR LES DEUX PUBLICS CIBLES



La démarche de transfert-appropriation sera réussie si elle « **donne un cadre** » aux acteurs dans leurs réflexions

- Pour donner un cadre aux acteurs dans leurs réflexions il est indispensable de
 - Combler la notion de « vide » du niveau de **connaissance et des prérogatives**, tant en matière d'action que de coordination.
 - Faire le lien avec des événements, des situations déjà connues voire déjà vécues par eux, (retours d'expérience) afin d'appréhender des situations complexes et traumatisantes
 - Clarifier les **responsabilités et rôles** à jouer par chacun dans la **REVITALISATION** du territoire pour un engagement des protagonistes dans le dispositif.
- **Partager en temps calme**, en anticipation, sur les solutions envisageables est également un facteur de « sécurisation », car **laissant du temps** aux acteurs pour balayer les champs du post-accident.



La démarche de transfert-appropriation sera réussie si elle « **développe la faculté d'initiative** »

- **Développer la faculté d'initiative en situation post accidentelle :**
 - Pour **transformer la logique exécutive** des acteurs en une **prise en charge assumée** du sujet, pour les voir décider et agir en toute responsabilité
 - Pour **rendre acteur** dans la construction du post accidentel, au sein des organisations, par l'initiative

Ceci implique

- ➔ De débattre et clarifier avec les acteurs de terrain économiques et territoriaux les différentes prérogatives et leurs limites
- ➔ D'accepter d'avancer même si « on sait qu'on ne sait pas »
- ➔ De faire **raisonner en principes d'actions** associant les différents acteurs
- ➔ D'inventer une **nouvelle logique de travail**, différente de celle de la gestion de crise



La démarche de transfert-appropriation sera réussie si elle « **décloisonne** » les logiques d'actions

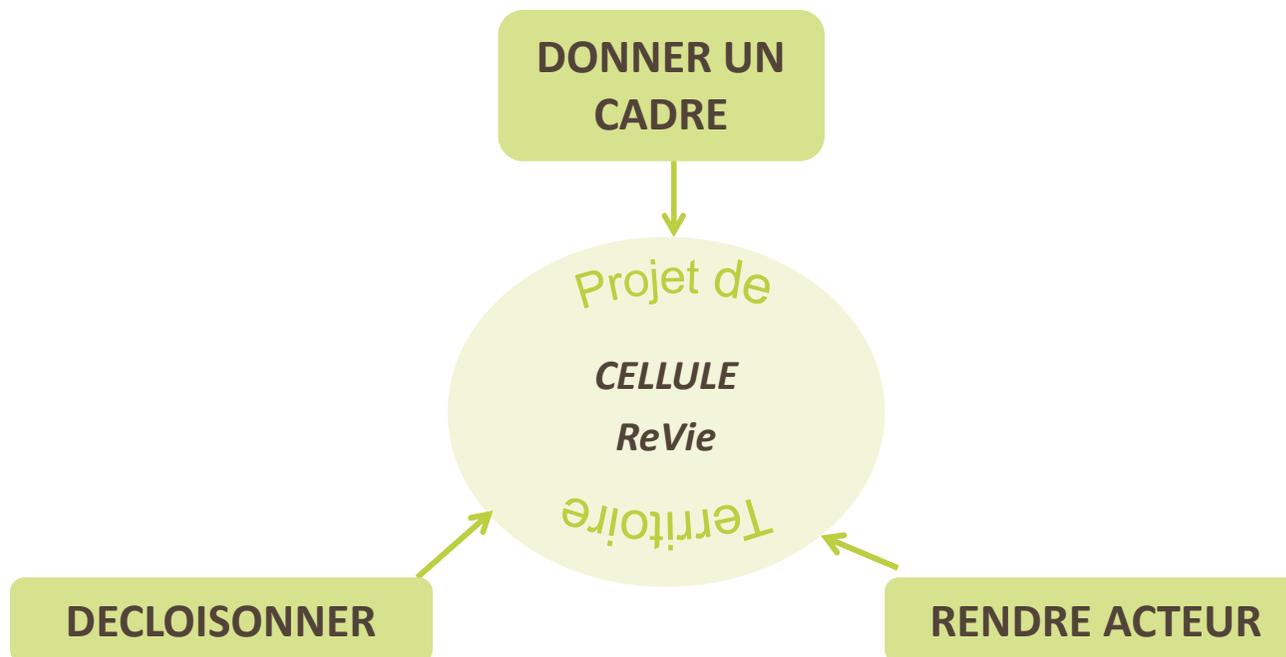
- **Décloisonner les logiques d'actions selon les enjeux de chacun** : élus, entreprises, services, autour de la **pérennité sociale et économique** d'une part, et de **Mission d'Intérêt Général** d'autre part : comme les acteurs de l'éducation et de la santé.
 - Pour amener les responsables à dépasser le cadre actuel, vers un dispositif où ils **croisent les vues avec d'autres avis et d'autres problématiques** territoriales.
 - La notion de « **vulnérabilité du territoire** » semble être un élément fédérateur, une base de convergence pour construire des solutions opérationnelles.

Ceci implique

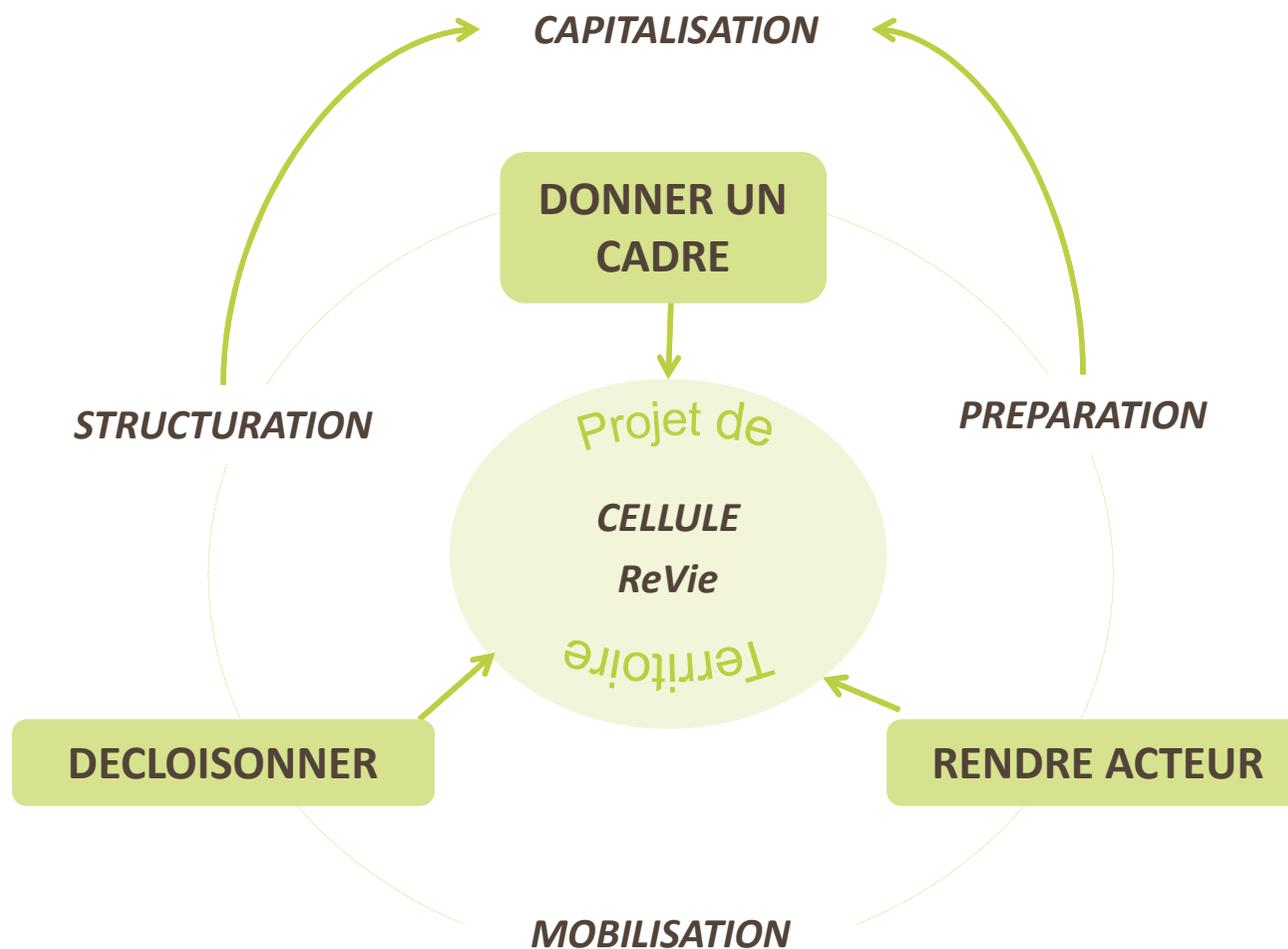
- ➔ De construire une **cellule locale** dite « cellule ReVie », intégrée dans les projets de territoires
- ➔ D'aller chercher et accueillir les acteurs d'horizons différents
- ➔ De dépasser le périmètre géographique tel qu'établi actuellement
- ➔ De faire vivre un lieu de rencontre dans les territoires, pour débattre et construire à plusieurs



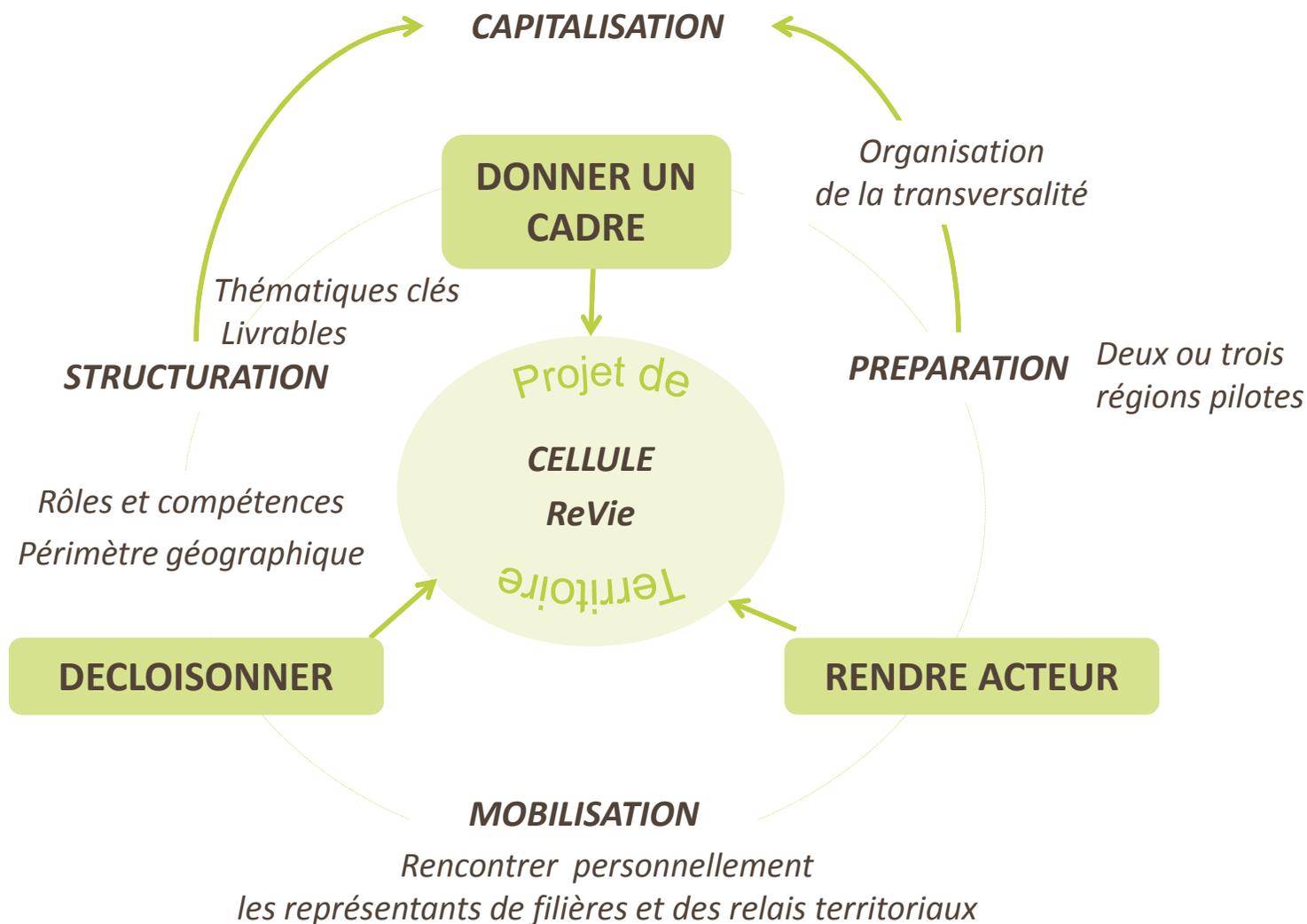
Proposition d'un plan d'action pouvant être déployé immédiatement



Proposition d'un plan d'action pouvant être déployé immédiatement



Proposition d'un plan d'action pouvant être déployé immédiatement



Nathalie Amblard

Mobile : (33) 6 23 78 55 15
Email : namblard@triesse.fr



Experts en stratégie de développement des entreprises
« La terre est notre métier »



Franck Zaeh

Mobile : (33) 6 22 68 18 83
Email : fzaeh@idact.fr

Pierre Feugas

Mobile : (33) 6 22 97 60 90
Email : pfeugas@triesse.fr



Experts en stratégie de développement des entreprises
« La terre est notre métier »

L'équipe d'intervention remercie l'ensemble des acteurs économiques et territoriaux, ayant participé aux tables rondes, ainsi que les membres du Comité de Pilotage de l'ASN, pour la confiance qu'ils lui ont accordée et pour la qualité des relations de travail qui ont présidées lors de cette intervention.

